

Commission de la construction du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS

2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS DU TROISIÈME
GROUPE D'OPPOSITION



ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

TABLE DES MATIÈRES

- RP1** Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2023-2024.
- RP2** Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2023-2024.
- RP6** Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir :
- la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
 - la liste des membres du conseil d'administration;
 - la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
 - leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
- RP7** Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière :
- des frais de déplacement;
 - des frais de représentation;
 - des frais de repas;
 - des frais de voyage;
 - des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.
- RP9** Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.
- RP29** Depuis 10 ans, par année financière, nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Indiquer :
- la nature ou l'objet du contrat;
 - la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre);
 - une copie du contrat;
 - une copie du résultat;
 - le coût du contrat.
- RP30** Liste des projets informatiques depuis 10 ans :
- évolution des coûts pour chacun des dossiers;
 - nombre de consultants externes et coûts associés;
 - indiquer la somme dépensée depuis 10 ans, par année financière (et prévisions pour 2023-2024), pour l'informatique et les technologies de l'information;

d. préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

- RP199** Liste des dépenses de fonctionnement, par année, depuis 10 ans.
- RP200** Liste des bureaux régionaux et effectifs étant rattachés, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2023-2024.
- RP201** Nombre de poursuites intentées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs qui effectuaient des travaux ne respectant pas le champ d'application de l'article 19 de la Loi R-20 au cours des cinq dernières années.
- RP202** Nombre de poursuites menées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs relativement aux articles de la loi R-20 concernant des actes d'intimidation ou de violence sur les chantiers, par année, depuis cinq ans.
- RP203** Liste des mesures mises en place concernant l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction, en indiquant le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes dans les métiers concernés et le revenu moyen annuel pour chacun des sexes, et ce, depuis cinq ans. Sommes dépensées par mesures.
- RP204** Liste des règlements adoptés par le conseil d'administration de la CCQ depuis deux ans.
- RP205** Nombre de certificats de compétence décernés, ventilation par région et par métier ou occupation depuis cinq ans.
- RP206** Suites données à la résolution du conseil d'administration A-67-14 du 20 novembre 2014 en termes de ressources humaines supplémentaires embauchées.
- RP207** Nombre de travailleurs manquants ou en surplus, ventilé par région et par métier ou occupation depuis cinq ans, par année financière. Fournir les prévisions pour 2023-2024.
- RP208** Nombre d'heures travaillées par métier ou par occupation au cours des cinq dernières années. Fournir une ventilation par mois et par région.
- RP209** Prévisions de surplus ou de manque de main-d'œuvre par métier ou par occupation, pour les cinq prochaines années.
- RP210** Composition, budgets, mandats et rapports des comités de main-d'œuvre Ontario-Québec.
- RP211** Nombre d'exemptions de l'obligation de détenir un certificat de compétence accordées au cours des cinq dernières années et motifs.
- RP212** Nombre d'inspections effectuées par la CCQ, liste des chantiers ayant fait l'objet d'une enquête et résultats des enquêtes pour les cinq dernières années.
- RP213** Évolution du nombre d'inspecteurs à l'emploi de la CCQ depuis cinq ans, par année, ainsi que les prévisions d'embauche pour 2023-2024.
- RP214** Évolution du nombre d'employés dédiés à la lutte contre le travail au noir à la CCQ depuis cinq ans, par année.
- RP215** Tout document relatif à la subvention octroyée par le ministère du Travail afin de lutter contre le travail au noir.
- RP216** Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant la création de deux nouvelles régions de placement dans le Nord-du-Québec.

- RP217** Statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, depuis son implantation, ventilation par mois.
- RP218** Tout rapport, document ou étude concernant la mise en place des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.
- RP219** Tout rapport, document ou étude concernant la mise en place des recommandations du Comité de vigie sur la référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.
- RP220** Nombre d'infractions constatées à la suite d'une dénonciation.
- RP221** Nombre d'infractions constatées concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux effectués à l'intérieur d'institutions scolaires.
- RP222** Nombre de plaintes reçues concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux exécutés à l'intérieur d'institutions scolaires.
- RP223** Nombre de plaintes reçues concernant les travaux de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-1

Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2023-2024.

La Commission de la construction du Québec n'est pas un organisme soumis à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelle*.

Dépenses opérationnelles de la vice-présidence des technologies de l'information

DESCRIPTION DE COMPTES	RÉEL 2022 Du 1 ^{er} jan au 31 décembre ⁽¹⁾
Charges reliées aux effectifs	9 967 772 \$
Administration	320 013 \$
Entretien équipements et logiciels	5 926 390 \$
Téléphonie (filaire et sans fil)	1 832 618 \$
Autres frais	866 448 \$
Services professionnels (consultants informatiques)	6 772 684 \$
TOTAL	25 685 925 \$

(1) Données préliminaires – états financiers non finalisés

Concernant les grands dossiers en cours, nous vous référons à la fiche numéro 30.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-2

Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2023-2024.

La Commission de la construction du Québec n'est pas assujettie à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 6 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-6

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir :

- la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- la liste des membres du conseil d'administration;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

Membres du Conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec

NOMS	HONORAIRES
Gisèle Bourque	
Manon Bertrand (2)	500 \$
Pierre Brassard	
Éric Boisjoly	
Sonia Morissette (1)	22 900 \$
Michel Trépanier	
Sylvain Gendron	
Alain Robert	
Sylvie Mercier (1)	22 900 \$
Luc Vachon	
Jean-Guy Sénécal (1)	22 895 \$
Yasser Chtaini (1)	18 076 \$
Julie Senecal	
Poste vacant	
Poste vacant	

(1) La rémunération des administrateurs indépendants de la CCQ est fixée selon le décret 1023-2014.

(2) La rémunération des administrateurs (autres qu'indépendants) de la CCQ est fixée selon le décret de nomination 457-2012.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-7

Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière :

- a. des frais de déplacement;
- b. des frais de représentation;
- c. des frais de repas;
- d. des frais de voyage;
- e. des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

**Direction générale de la CCQ
1^{er} janvier au 31 décembre 2022**

Remboursement de frais de transport	3 682.29 \$
Remboursement des frais d'hébergement	-
Remboursement des frais de repas	1 430.41 \$

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 3 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-9

Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

La liste des employés ventilée par catégorie d'emploi sera disponible dans le Rapport annuel de gestion 2022.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 23 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-29

Depuis 10 ans, par année financière, nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Indiquer :

- a. la nature ou l'objet du contrat;
- b. la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre);
- c. une copie du contrat;
- d. une copie du résultat;
- e. le coût du contrat.

Voir annexe

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

FICHE3RP29 ANNEXE - CONTRATS CCQ 2022 Note 1

Fournisser	Description sommaire du contrat	Valeur (avant taxes)	Type de contrat
9209-6601 QUEBEC INC. (Dialogs)	Serv.prof. Réalisation d'un sondage sur l'expérience client	15 920,00 \$	Gré à gré
ADN LEADERSHIP	Coaching de gestion	20 000,00 \$	Gré à gré
Alpha Plantes	Entretien des plantes intérieures	6 660,00 \$	Gré à gré
Alpha Plantes	Entretien des plantes intérieur bureau de la rive-sud	7 000,00 \$	Gré à gré
Apprentx inc.	Logiciel de formation B12	24 000,00 \$	Gré à gré
BOFU AGENCE MARKETING	Serv.prof. Analyse de l'écosystème numérique de la CCQ	24 000,00 \$	Gré à gré
CAMDEN PUBLICITÉ INC.	Réalisation de son rapport annuel 2022	24 995,00 \$	Gré à gré
CSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE	Expert en contenu: formation en ligne "Nacelles etplateformes élévatrices"	2 970,00 \$	Gré à gré
CSS du Littoral	Serv.prof. Recrutement de surveillants examen	10 000,00 \$	Gré à gré
CSS LAC-TEMISCAMINGUE	Serv.prof. Recrutement de surveillants examen	2 520,00 \$	Gré à gré
DÉNEIGEMENT FM INC	Déneigement bureau de Mascouche	20 000,01 \$	Gré à gré
ELLIO INC.	Serv.prof. Accompagnement dans la démarche de développement durable	11 550,01 \$	Gré à gré
FAUVE & ASSOCIES INC.	Dotation - Services en recrutement DRHT	21 000,00 \$	Gré à gré
FIRME OZHEO	Serv.prof. Coaching de gestion	15 000,00 \$	Gré à gré
LIONBRIDGE LTD.	Serv.prof. - traduction - RES	12 284,87 \$	Gré à gré
MELANIE BRUNELLE	Services de graphisme infographie	20 000,00 \$	Gré à gré
MELTWATER NEWS CANADA IN	Services de veille médiatique	19 099,00 \$	Gré à gré
MICHEL TOUPIN	Consultant comité sélection (membre externe)	4 000,00 \$	Gré à gré
NI RÉCUPÉRATION INC.	Service de collecte des matières recyclables pour le siège social	12 374,96 \$	Gré à gré
PARADIS AMÉNAGEMENT URBAIN INC	Déneigement Bureau de Québec	23 630,00 \$	Gré à gré
SECURO VISION INC.	Lunettes sécurité	15 000,00 \$	Gré à gré
SEGUIN MORRIS INC.	AN 2 - Inspection syst. equip. immeuble	6 722,00 \$	Gré à gré
SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER S.C.	Services entretien ménage bureau Gatineau	18 600,00 \$	Gré à gré
TACT INTELLIGENCE CONSEIL INC.	Serv.prof. Rédaction du plan Stratégique 2022-2025	10 000,00 \$	Gré à gré
VALTECH CANADA INC.	Serv.prof. Cartographie parcours clients	20 700,00 \$	Gré à gré

Note 1: Considérant la récente implantation du nouveau système informatique et la stabilisation de la structure des documents d'achat qui est en cours, les données transmises sont celles qui sont disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-30

Liste des projets informatiques depuis 10 ans :

- évolution des coûts pour chacun des dossiers ;
- nombre de consultants externes et coûts associés ;
- indiquer la somme dépensée depuis 10 ans, par année financière (et prévisions pour 2023-2024), pour l'informatique et les technologies de l'information.
- préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

La Commission de la construction du Québec n'est pas un organisme soumis à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles*.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Nom	Nature	Statut	Coûts 2022
Déploiement des modules Ressources humaines – Lot 1 et 2 (MISTRAL)	Implantation des modules SAP RH suivants : SAP Sodales (Gestion des relations de travail), SAP SuccessFactors (Gestion RH et Talents), SAP Paie (Gestion et le calcul de la paie)	Implanté	361 918 \$
Déploiement des modules Ressources humaines – Lot 3 (MISTRAL)	Implantation du Libre-service employés de la Commission - Fonctions Gestion des talents incluant les fonctions à déployer dans la Livraison 1 : Rémunération, Gestion de la performance, Développement des compétences et Développement organisationnel.	Complété	1 047 361 \$
Déploiement du module Finances et approvisionnement (MISTRAL)	Implantation des modules SAP S4/HANA suivants : - FI : Comptabilité générale, comptes payables, immobilisations et gestion bancaire - CO : Contrôles et gestion budgétaires - MM : Gestion de l'approvisionnement et des articles Implantation de la solution Concur : Gestion des comptes de dépenses. Implantation du module SAC Planning : - Processus budgétaire et suivi de la masse salariale via un outil de gestion	En cours	1 773 948 \$
Gestion des services TI- Immeubles (GSE) (Mistral)	Mise en place de la fondation du portail interne et externe de l'industrie de la construction dans la solution de gestion des services d'entreprise (GSE) ServiceNow. Déploiement des fonctionnalités spécifiques des TI et de la gestion des immeubles.	Complété	4 163 087 \$
Historisation, conversion, intégration et décommissionnement (Mistral)	Prise en charge des données qui se trouvent dans les systèmes patrimoniaux qui seront remplacés et garantira le maintien en tout temps de l'intégrité entre les fonctionnalités migrées dans SAP et celles qui sont toujours dans les systèmes patrimoniaux.	En cours	15 313 825 \$

Nom	Nature	Statut	Coûts 2022
Documentation des règles d'affaires (Mistral)	Documentation des règles d'affaires en vue de l'implantation de l'ensemble des domaines d'activités de la Commission dans le cadre du Programme MISTRAL.	En cours	4 082 540 \$
Dossier client (Mistral)	Implantation permettant de bonifier l'architecture des données afin de soutenir la Relation Client, et ce tant pour la prestation de service que la conformité. Un modèle de données unique, cohérent, et harmonisé des dossiers client est mis en place.	En cours	3 495 529 \$
Relation portail client (Mistral)	Implantation permettant de centraliser les demandes, les échanges, la gestion de la relation client, et le centre d'interaction à travers les domaines d'activités de la Commission. Les canaux de communication accessibles à la clientèle seront modernisés.	En cours	5 868 575 \$
Expérience client (Mistral)	Le projet Expérience Client vise à placer les clients, internes et externes, au centre de l'ensemble des décisions, des designs et des configurations technologiques afin d'assurer la création de solutions à grandes valeurs ajoutées pour les utilisateurs.	En cours	1 935 579 \$
Rapport mensuel et sujets connexes (Mistral)	Remplacement du système du patrimoine qui gère les rapports mensuels et les réclamations de l'inspection et de l'indemnisation, ainsi que certaines fonctions finances, telles que la facturation, le traitement des dépôts, le recouvrement et l'émission de certains déboursés à la clientèle externe.	En cours	12 393 707 \$
Gestion du contenu (Mistral)	Implantation de la plateforme de gestion de contenu OpenText (et une solution de signature numériques, telle que DocuSign) qui permettra de capturer, de partager, d'entreposer, de collaborer, de préserver et de disposer de contenu.	En cours	8 525 653 \$
Infrastructure, architecture et assurance qualité (Mistral)	Fournir des Services centralisés de support et gouvernance aux projets de la Conception Détaillée. Ces services sont catégorisés en six composants : Gouvernance ; Architecture ; Sécurité ; Infonuagique ; Développement ; Tests centralisés.	En cours	15 649 702 \$
Intelligence d'affaires (Mistral)	Déployer des outils IA à travers les nouveaux systèmes opérationnels SAP, qui permettront à la CCQ d'avoir accès à l'information et aux données de façon intégrée et centralisée pour que celles-ci soient utilisables et donnent naissance à de l'intelligence d'affaires.	En cours	1 080 676 \$
Plan de relève TI (PMTI)	Mettre en place un plan de relève TI pour assurer la poursuite des services essentiels de la Commission advenant un incident majeur ou un désastre qui affecterait la salle des serveurs et l'immeuble du siège social de la Commission.	Complété	349 555 \$

Nom	Nature	Statut	Coûts 2022
Remplacement des systèmes de téléphonie (PMTI)	Remplacement de l'ensemble des systèmes de téléphonie de la Commission afin de mettre en place d'une solution infonuagique modernisée qui rencontre les normes de l'industrie, permettra l'intégration avec la solution mise en place par le programme Mistral et assurera une relève en cas de désastre.	En cours	1 190 382 \$
Refonte du cadre normatif	Révision du cadre normatif de l'industrie de la construction afin de : simplifier la réglementation, accroître la transparence, éliminer les chevauchements et les dédoublements pour accroître l'efficacité, normaliser afin de réduire les exceptions pour accroître l'efficacité.	Fermé	0 \$
Refonte des applications critiques en fin de vie	Plusieurs applications du parc applicatif reposent sur des technologies désuètes ou des solutions qui ne seront plus supportées par leur fournisseur. 3 applications ont été priorisées : PC Réclam, SIR et Admin 2000. Le projet vise ainsi à mettre en place des stratégies pour en assurer leur pérennité.	Complété	59 214 \$
Nouveaux taux de salaire	Dans les conventions collectives signées en juillet 2021, 2 nouveaux taux de salaire pour les opérateurs de pompe à béton sont définis pour le rapport mensuel. Ces nouveaux taux s'appliquent aux secteurs "Institutionnel et Commercial" ainsi qu'à celui "Industriel".	Complété	9 302 \$
Opérationnalisation des mesures pour la rareté de la main-d'œuvre	Pour s'assurer que les 8 mesures qui entrent en vigueur le 26 avril 2021 engendrent les résultats escomptés, ce projet vise à mettre en place les moyens pour les atteindre et pour couvrir les coûts opérationnels liés directement à l'arrivée des nouvelles mesures.	Complété	875 257 \$
Cotisation salariale d'assurance	Les conventions collectives signées en juillet 2021 amènent une nouvelle cotisation salariale pour le régime d'assurance. Cette cotisation salariale demande des changements dans le traitement du rapport mensuel et aussi dans le re-design du régime de base d'assurance.	En cours	248 894 \$
Nouveaux régimes supplémentaires d'assurance	Dans les conventions collectives signées en juillet 2021, 2 nouveaux régimes supplémentaires doivent être ajoutés : 1) Pour les chaudronniers des secteurs "Institutionnel et commercial" et "Industriel" (ICI). 2) Pour les peintres et peintres-tireurs de joints (ICI).	En cours	34 478 \$
Révision des stratégies de financement des régimes de retraite	Permettre l'élaboration des stratégies de financement qui répondent à la loi RCR et à la politique de financement. Ces stratégies sont un prérequis pour la refonte du système d'administration de la Retraite.	En cours	85 003 \$

Nom	Nature	Statut	Coûts 2022
Sujets ressources humaines	Mettre en place une nouvelle structure salariale pour les employés hors-convention. Faciliter les échanges d'informations avec nos fournisseurs d'assurances collectives. Créer un processus automatisé et sécurisé pour la production et l'envoi des feuillets fiscaux pour les retraités.	En cours	102 449 \$
Accélérer la rédaction des rapports de chantiers VPVE	Réduire le temps de rédaction des rapports de chantier par les inspecteurs afin d'augmenter leur présence sur les chantiers et ainsi optimiser leur rôle.	En cours	233 030 \$
Sélection de solution pour la direction des avantages sociaux	Analyse et sélection d'une solution permettant de répondre aux besoins des domaines d'activités Retraite et Assurance-vie de la direction des avantages sociaux.	En cours	39 283 \$

Données préliminaires – états financiers non finalisés

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 11 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-199

Liste des dépenses de fonctionnement, par année, depuis 10 ans.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC TOTAL DES CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2022 NON VÉRIFIÉES

*Données préliminaires en date du 10 mars 2023

<u>Charges reliées aux effectifs de travail</u>	<u>113 434 610</u>
Gestion des ressources humaines	1 767 436
Services techniques	1 792 199
Frais juridiques	298 807
Télécommunication et entretien d'équipements informatiques	7 873 907
Frais de déplacement et séjour	1 998 294
Frais de postes, imprimés et fournitures	4 413 783
Relations publiques et publicité	421 433
Charges financières	1 164 033
Autres charges administratives	1 184 914
Gestion immobilière	6 258 898
<u>CHARGES RELIÉES AUX BIENS ET SERVICES</u>	<u>27 173 704</u>
Amortissement des immobilisations	9 685 482
Contribution à la CRT et bureau de permis	984 300
Autres	669 083
<u>CHARGES CORPORATIVES</u>	<u>11 338 865</u>
<u>CHARGES RELIÉES AUX AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI</u>	<u>29 592 045</u>
<u>Charges reliées au portefeuille de projet</u>	<u>71 253 829</u>
<u>Charges reliées au Plan de modernisation TI</u>	<u>1 332 385</u>
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	<u>254 125 438</u>

Les dépenses encourues à cause du télétravail en temps de pandémie en 2022 s'élèvent à :
2 430 747 \$, dont une portion de 1 963 225 \$ pour l'acquisition de matériel a été capitalisée

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-200

Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattachés, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2023-2024.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

3RP-200

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-201

Nombre de poursuites intentées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs qui effectuaient des travaux ne respectant pas le champ d'application de l'article 19 de la Loi R-20 au cours des cinq dernières années.

Année 2022

Employeurs	2272
Salariés	2740
TOTAL	5012

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-202

Nombre de poursuites menées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs relativement aux articles de la loi R-20 concernant des actes d'intimidation ou de violence sur les chantiers, par année, depuis cinq ans.

Poursuites recommandées par l'Unité des enquêtes spéciales au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Par année de réception du dossier

Nombre de recours pénaux recommandés par l'Unité des enquêtes spéciales (UES) au DPCP (Pour l'ensemble des activités de l'UES)	Dossiers reçus en 2022
101 : Intimider une personne ou exercer à son égard des mesures discriminatoires, des représailles ou toute menace ou contrainte ayant pour but ou pour effet de porter atteinte à sa liberté syndicale	0
113.2 Imposer à un employeur l'embauche de salariés déterminés ou d'un nombre déterminé de salariés	0
118 : Tenter de commettre une infraction, ou aide, ou incite quelqu'un à commettre ou tenter de commettre une telle infraction	2
119.1 (10) : Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence.	6
122(4) : Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document	21
122, 2e alinéa : Congédier un employé suite à une plainte	0
123.7: Il est interdit d'exercer des représailles contre une personne pour le motif qu'elle a de bonne foi communiqué un renseignement ou collaboré à une enquête, à une vérification ou à un contrôle mené en raison d'une telle communication.	0
31 : Publicité ou sollicitation interdite	0
84 : Molester, incommoder ou injurier un membre ou un employé de la CCQ	11
98 : Personne ne peut, au nom ou pour le compte d'une association de salariés, solliciter pendant les heures de travail, l'adhésion d'un salarié à une association	0
120 : Quiconque viole une prescription de la présente loi ou d'un règlement adopté sous son autorité, ou encore une prescription d'une convention collective portant sur une matière autre que celles visées au premier alinéa de l'article 62 et au paragraphe c du premier alinéa de l'article 81, commet une infraction et est passible, si aucune autre peine n'est prévue pour cette infraction,	0
Nombre total de recours pénaux recommandés par l'Unité des enquêtes spéciales au DPCP.	40

(1) L'année du recours correspond à celle du dépôt de la plainte (année d'envoi)

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 27 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-203

Liste des mesures mises en place concernant l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction, en indiquant le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes dans les métiers concernés et le revenu moyen annuel pour chacun des sexes, et ce, depuis cinq ans. Sommes dépensées par mesures.

L'industrie de la construction a lancé un Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) 2015-2024 en mars 2015.

- Le PAEF comprend 40 mesures portées par différentes parties prenantes, dont 22 mesures sous la gouverne de la Commission de la construction du Québec (CCQ) autour de trois orientations : soutenir le parcours de femmes ; créer des milieux favorables, inclusifs et respectueux des droits de la personne ainsi qu'assurer une responsabilité partagée. En plus de la CCQ, les principaux partenaires impliqués dans le PAEF et ses mesures sont :
 - Ministère du Travail (MTRAV), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), ministère de l'Immigration, de la Francisation et l'Intégration (MIFI), ministère de l'Éducation (MEQ), Régie du Bâtiment du Québec ; Secrétariat de la condition féminine (SCF), Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), et Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST);
 - Centres de formation professionnelle;
 - Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP construction);
 - Associations patronales et syndicales de l'industrie

Les principales mesures du PAEF 2015-2024

En 2022 :

- La CCQ a produit et diffusé le *Bilan 2015-2021 du PAEF*, dont les principaux constats sont les suivants :
 - La présence des femmes exerçant un métier ou une occupation dans l'industrie de la construction s'est accélérée entre 2015 et 2021, permettant en 2021 :
 - de dépasser la cible visant 3 % de femmes actives sur les chantiers (la moyenne canadienne) ;
 - que trois métiers dépassent leur cible : peintre (22,91 %; cible de 15 %), poseuse de revêtements souples (5,22 % ; cible 3 %) et charpentière-menuisière (2,15 % ; cible de 2 %) ainsi que l'ensemble des autres occupations ;
 - une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes est constatée.
 - Malgré cette accélération, la part et le nombre de femmes demeurent faibles et des obstacles persistants freinent leur progression, notamment en matière de climats de travail ; d'accès et de maintien en emploi ; de présence de femmes dans les différents métiers et occupations ainsi que du nombre limité de femmes nouvellement diplômées des programmes d'études menant à la construction.
- La CCQ a mené des consultations auprès des parties prenantes en vue d'identifier les actions structurantes pour soutenir le déploiement de la phase 3 du PAEF. La CCQ a poursuivi le travail de mobilisation des parties prenantes pour qu'ils s'engagent dans des actions pour la phase 3.

La CCQ a poursuivi la réalisation des actions sous sa gouverne pour les phases 1 et 2 du PAEF :

- Poursuite de tables de concertation avec les partenaires pour cibler des actions concertées soutenant l'inclusion des femmes et de la diversité.
- Poursuite d'actions relatives à l'offre de climat de travail inclusif et sain dans l'industrie de la construction, dont :
 - offre de service confidentielle de la CCQ destinée aux personnes victimes ou

- témoins de discrimination, intimidation, harcèlement, violence et autres situations impliquant un climat de travail malsain ;
- Élaboration d'un sondage pour évaluer le phénomène
- Mobilisation des associations patronales et syndicales ;
- Promotion de deux capsules de sensibilisation « Ouvrons les chantiers aux femmes, tout le monde y gagne » et « Chantiers inclusifs pour la diversité, tout le monde y gagne » mettant en vedette la main-d'œuvre de l'industrie. Ces capsules outillent les entreprises, les centres de formation et les acteurs clés à contrer la discrimination, l'intimidation et le harcèlement.
- Tenue de séances d'information sur l'industrie de la construction et le PAEF aux groupes d'employabilité intéressés à soutenir l'inclusion des femmes dans la construction.
- Poursuite du soutien de l'utilisation par l'industrie des programmes et services publics, notamment via le déploiement d'une collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour favoriser l'intégration des personnes sous-représentées en faisant la promotion des mesures de subvention salariale et de gestion des ressources humaines.
- Poursuite du soutien d'initiatives valorisant la conciliation famille travail en collaboration avec le ministère de la Famille.
- Campagne de promotion :
 - Valorisation des métiers de la construction et de la présence des femmes dans les communications officielles de la CCQ ;
 - Phase 3 en 2018 et 2019 : « Femme ou homme, c'est la compétence qui compte ». Diffusion sur le site mixite.ccq.org des plus récentes statistiques sur la place des femmes sur les chantiers et des mesures concrètes qui leur sont destinées ainsi que l'information sur dix mythes les plus souvent répandus.
 - Phase 2 en 2017 : « les mentalités changent, les chantiers aussi » accompagnée d'une vidéo et d'affiches ;
 - Phase 1 en 2016 : « Femme ou homme, c'est la compétence qui compte » ;
 - Création de la page « mixite.ccq.org » et campagne de visibilité dans divers médias (télévision, journaux et Web).
- Lancement le 3 novembre 2017 de la Ligne relais-construction soutenant les victimes d'inconduite, de harcèlement et d'intimidation à caractère sexuel sur les chantiers de construction. En 2018, la CCQ a fait la promotion de cette ligne pour mieux informer les victimes potentielles de son existence.
- Entrée en vigueur, le 12 décembre 2016, de quatre mesures réglementaires favorisant l'accès et le maintien des femmes sur les chantiers :
 - délivrance plus rapide d'un certificat de compétence pour les femmes diplômées ;
 - accès à l'industrie facilité pour les femmes non diplômées qui se voient offrir par un employeur l'opportunité d'acquérir des compétences en chantier ;
 - augmentation du ratio apprenti compagnon en chantier permettant aux entreprises de faire travailler une personne apprentie de plus que la proportion prévue au règlement lorsqu'un de ces apprentis est une femme ;
 - assouplissement des règles pour que les femmes puissent faire partie de la main-d'œuvre régulière d'une entreprise en leur permettant de travailler plus rapidement en dehors de leur région de domicile.
- Service d'information et d'accompagnement des femmes depuis 2015.
- Priorisation des femmes inscrites aux activités de perfectionnement et au cours de connaissance générale de l'industrie permettant l'accès des occupations diplômées.
- Assouplissement des modalités d'admission au Programme de formation des femmes en entreprise permettant aux femmes et aux entreprises de bénéficier d'un cadre d'apprentissage des compétences de métiers et d'être outillées pour favoriser la mixité des équipes de travail, avec un soutien financier
- Publication par la CCQ du bilan annuel du PAEF ainsi que d'un portrait statistique des femmes dans la construction.
- Les mesures réglementaires du premier PAEF de 1997 sont toujours en vigueur :
 - Délivrance d'un certificat de compétence occupation (CCO) : Une femme diplômée dans l'une des six occupations spécialisées qui n'est pas sélectionnée lors du tirage au sort annuel est automatiquement admise au Cours de

connaissance générale de l'industrie de la construction (CCGIC). Ce cours est obligatoire afin d'obtenir un certificat de compétence occupation ;

- Renouvellement d'un certificat de compétence occupation (CCO) : Une femme qui a travaillé au moins 5 000 heures dans une occupation de l'industrie et qui a travaillé au moins une heure au cours d'une période consécutive de cinq années peut se voir renouveler son certificat (au lieu de 10 000 heures pour les hommes) ;
- Carnet référence construction (CRC) : Lorsque la CCQ réfère de la main-d'œuvre à un employeur, elle priorise systématiquement toutes les femmes correspondant aux critères de l'employeur.

Faits saillants (données provisoires de 2022) :

2022 est marquée par une hausse importante de la présence des femmes exerçant un métier ou une occupation dans l'industrie de la construction : avec **3,64 %** de femmes actives sur les chantiers (vs 3,27 % en 2021 ; 2,73 % en 2020 ; 2,46 % en 2019 ; 2,14 % en 2018 ; 1,92 % en 2017 ; 1,62 % en 2016 et 1,49 % en 2015) : un gain de plus de 4 900 femmes au cours des sept dernières années.

- **7 202** femmes ont été actives sur les chantiers en 2022, soit 968 femmes de plus qu'en 2021 (+16 %). Depuis 2015, l'augmentation annuelle moyenne était plutôt d'environ 650 femmes actives.
- **1 912** femmes ont débuté une carrière sur les chantiers, représentant **9,32 %** de l'ensemble de la nouvelle main-d'œuvre en 2022 (sur 20 516 nouvelles entrées totales). Une légère baisse (-1 %), soit 21 entrées de femmes de moins qu'en 2021 (1 933 femmes), représentant néanmoins un nombre historiquement élevé pour une seconde année. De plus, une forte accélération des entrées de femmes est constatée depuis 2016, année d'implantation des mesures réglementaires de redressement soutenant l'accès des femmes à l'industrie, alors que seulement 363 femmes débutaient une carrière en 2015.
- L'industrie compte maintenant **1 231** femmes compagnon en 2022, ce qui représente une augmentation de 206 par rapport à 2021. Depuis 2015, l'augmentation annuelle moyenne était plutôt autour de 70 femmes compagnon.
- **4 325** entreprises ont engagé au moins une femme en 2022. C'est **16 %** de toutes les entreprises en construction (27 139). À noter que ce sont souvent les entreprises de plus grande taille qui engagent les femmes. Il s'agit d'une progression de 11 % par rapport à 2021, soit 422 entreprises de plus. On constate une accélération depuis 2016 et l'augmentation se voit, peu importe la taille de l'entreprise.

Moyenne des heures travaillées par statut selon le métier et l'occupation
2022

Métier / Occupation	Femmes			Hommes			% de la moyenne des hommes		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueur-maçon / Briqueteuse-maçonne	609	929	681	761	1 047	943	80%	89%	72%
Calorifugeur / Calorifugeuse	871	1 329	1 037	1 043	1 319	1 245	84%	101%	83%
Carreleur / Carreleuse	759	1 132	853	785	988	895	97%	115%	95%
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	669	1 048	709	846	1 175	1 027	79%	89%	69%
Chaudronnier / Chaudronnière	589	653	621	974	688	727	60%	95%	85%
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	671	757	687	861	1 195	1 058	78%	63%	65%
Couvreur / Couvreuse	495	939	553	514	985	759	96%	95%	73%
Électricien / Électricienne	914	1 264	994	1 134	1 344	1 276	81%	94%	78%
Ferblantier / Ferblantière	933	1 252	1 014	981	1 319	1 197	95%	95%	85%
Ferrailleur / Ferrailleuse	938	1 075	995	786	1 358	1 202	119%	79%	83%
Frigoriste	829	928	847	1 064	1 481	1 328	78%	63%	64%
Grutier / Grutière	798	1 160	1 078	1 005	1 461	1 389	79%	79%	78%
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	1 413	1 661	1 487	1 280	1 624	1 509	110%	102%	99%
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	976	1 324	1 026	992	1 044	1 033	98%	127%	99%
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	0	0	578	1 001	908	0%	0%	0%
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	1 033	1 841	1 110	1 201	1 486	1 370	86%	124%	81%
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	739	808	756	919	1 252	1 164	80%	65%	65%
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	845	1 187	894	923	1 277	1 130	92%	93%	79%
Opérateur / Opératrice de pelles	548	947	774	769	1 085	1 030	71%	87%	75%
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	566	682	622	803	1 014	973	71%	67%	64%
Peintre	801	1 103	883	737	1 030	921	109%	107%	96%
Plâtrier / Plâtrière	833	1 212	895	882	1 117	1 011	95%	109%	89%
Poseur / Poseuse de revêtements souples	696	1 085	761	733	937	867	95%	116%	88%
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	887	1 542	990	999	1 279	1 173	89%	121%	84%
Tuyauteur / Tuyauteuse	745	1 011	812	1 144	1 317	1 266	65%	77%	64%
Total des métiers	766	1 104	840	893	1 205	1 090	86%	92%	77%
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse			335			1 246			27%
Manceuvre			684			892			77%
Main-d'œuvre de lignes			1 213			1 315			92%
Soudeur / Soudeuse			809			1 089			74%
Arpenteur / Arpenteuse			1 074			1 271			85%
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			736			778			95%
Autres occupations			579			1 024			57%
Total des occupations			730			959			76%
Total			816			1 069			76%

Source: Commission de la construction du Québec, 2022

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-204

Liste des règlements adoptés par le conseil d'administration de la CCQ depuis deux ans.

Aucun règlement adopté par le conseil d'administration de la CCQ en 2022.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-205

Nombre de certificats de compétence décernés, ventilation par région et par métier ou occupation depuis cinq ans.

RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-APPRENTI SELON LE MÉTIER – ANNÉE 2022

MÉTIER	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Briqueur-maçon	279	4,68	161	2,16	440	3,28
Calorifugeur	32	0,54	57	0,77	89	0,66
Carreleur	120	2,01	148	1,99	268	2,00
Charpentier-menuisier	1 956	32,81	3 855	51,79	5 811	43,35
Chaudronnier	15	0,25	8	0,11	23	0,17
Cimentier applicateur	72	1,21	246	3,31	318	2,37
Couvreur	86	1,44	614	8,25	700	5,22
Électricien	1 451	24,34	4	0,05	1 455	10,85
Ferblantier	102	1,71	296	3,98	398	2,97
Ferrailleur	64	1,07	98	1,32	162	1,21
Grutier	53	0,89	4	0,05	57	0,43
Mécanicien d'ascenseur	24	0,40	91	1,22	115	0,86
Mécanicien de chantier	51	0,86	7	0,09	58	0,43
Mécanicien de machinerie lourde	16	0,27	36	0,48	52	0,39
Monteur assembleur	57	0,96	156	2,10	213	1,59
Monteur-mécanicien (vitrier)	27	0,45	181	2,43	208	1,55
Opérateur d'équipement lourd	83	1,39	190	2,55	273	2,04
Opérateur de pelles mécaniques	78	1,31	231	3,10	309	2,31
Peintre	219	3,67	373	5,01	592	4,42
Plâtrier	89	1,49	245	3,29	334	2,49
Poseur de systèmes intérieurs	179	3,00	87	1,17	266	1,98
Poseur de revêtements souples	23	0,39	60	0,81	83	0,62
Tuyauteur	596	10,00	2	0,03	598	4,46
Mécanicien en protection incendie	51	0,86	101	1,36	152	1,13
Frigoriste	239	4,01	192	2,58	431	3,22
TOTAL	5 962	100	7 443	100	13 405	100

**RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES
CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-APPRENTI
SELON LA RÉGION DE PLACEMENT – ANNÉE 2022**

RÉGION DE PLACEMENT	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Îles-de-la-Madeleine	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Bas-St-Laurent / Gaspésie	166	2,78	152	2,04	318	2,37
Saguenay / Lac-St-Jean	209	3,51	359	4,82	568	4,24
Québec	1079	18,10	1 152	15,48	2 231	16,64
Mauricie / Bois-Francs	452	7,58	501	6,73	953	7,11
Cantons-de-l'Est	177	2,97	528	7,09	705	5,26
Montréal	3523	59,09	4 187	56,25	7 710	57,52
Outaouais	159	2,67	407	5,47	566	4,22
Nord-Ouest	120	2,01	112	1,50	232	1,73
Côte-Nord	77	1,29	45	0,60	122	0,91
Baie-James	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Extérieur	0	0,00	0	0,00	0	0,00
TOTAL	5 962	100	7 443	100	13 405	100

**RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES
CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-OCCUPATION
SELON LA RÉGION DE PLACEMENT – ANNÉE 2022**

RÉGION DE PLACEMENT	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Îles-de-la-Madeleine	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Bas-St-Laurent / Gaspésie	32	5,95	93	1,22	125	1,53
Saguenay / Lac-St-Jean	24	4,46	280	3,67	304	3,72
Québec	82	15,24	971	12,71	1 053	12,88
Mauricie / Bois-Francs	24	4,46	314	4,11	338	4,13
Cantons-de-l'Est	25	4,65	283	3,71	308	3,77
Montréal	303	56,32	4 979	65,19	5 282	64,60
Outaouais	29	5,39	453	5,93	482	5,90
Nord-Ouest	8	1,49	185	2,42	193	2,36
Côte-Nord	11	2,04	80	1,05	91	1,11
Baie-James	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Extérieur	0	0,00	0	0,00	0	0,00
TOTAL	538	100	7 638	100	8 176	100

NOMBRE DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-COMPAGNON ÉMIS EN 2022

RAISON DE LA DÉLIVRANCE	LE SALARIÉ A DÉJÀ ÉTÉ TITULAIRE COMPAGNON	LE SALARIÉ N'A JAMAIS ÉTÉ TITULAIRE COMPAGNON
TOTAL	108 405	13 538

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-206

Suites données à la résolution du conseil d'administration A-67-14 du 20 novembre 2014 en termes de ressources humaines supplémentaires embauchées.

Ce numéro de résolution n'appartient pas à la Commission de la construction du Québec.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-207

Nombre de travailleurs manquants ou en surplus, ventilé par région et par métier ou occupation depuis cinq ans, par année financière. Fournir les prévisions pour 2023-2024.

La réglementation considère qu'il y a pénurie lorsque moins de 5 % de la main-d'œuvre apprentie ou exerçant une occupation se trouve disponible, c'est-à-dire n'a pas d'emploi rapporté à la CCQ. La CCQ procède alors à ce que l'on appelle couramment « l'ouverture d'un bassin de main-d'œuvre ». Des personnes non-détentrices d'un DEP peuvent alors obtenir un certificat de compétence dans un métier ou une occupation, à condition de démontrer qu'un employeur leur garantit au moins 150 heures de travail sur au plus trois mois, et qu'elles détiennent le cours de sécurité approprié.

Les bassins de main-d'œuvre sont mis à jour sur une base quotidienne. Les ouvertures de bassins sont fréquentes, par région et métiers, et sont affichées sur le site web de la CCQ. Le tableau ci-joint comprend les chiffres détaillés des admissions de main-d'œuvre par bassin selon le métier et l'occupation pour 2022.

L'industrie de la construction est aux prises avec des enjeux de rareté de main-d'œuvre alors que l'activité sur les chantiers continue de s'intensifier. L'année 2022 a atteint de nouveaux records, et la demande de travail demeurera importante à moyen terme. Les enjeux de disponibilité de la main-d'œuvre peuvent poser des problèmes sérieux dans l'avancement des projets de construction, aussi bien dans le secteur privé que pour les chantiers publics. Malgré le ralentissement prévu pour 2023, les heures travaillées demeureront élevées. Nous anticipons 202 millions d'heures travaillées cette année, après les 210 millions de 2022. Elles étaient à 196,2M en 2021.

Une étude réalisée par la CCQ, à l'été 2018, a démontré que le problème de rareté, voire de pénurie, devrait se faire ressentir jusqu'en 2030. De façon généralisée, depuis plus de trois ans, la disponibilité de la main-d'œuvre est en baisse dans le monde de la construction. La diplomation des jeunes dans les métiers de la construction est aussi en baisse tout comme le nombre d'inscriptions à des programmes pour y accéder. Les résultats de sondages conduits auprès des employeurs (Sondage sur l'anticipation de l'activité et difficultés de recrutement des employeurs dans l'industrie de la construction) démontrent des anticipations encore importantes pour le travail et les difficultés de recrutement de travailleurs se sont intensifiées avec le temps.

Dans ce contexte, les entrées dans l'industrie par le truchement des « ouvertures de bassins de main-d'œuvre » sont allées en augmentation.

Les entrées de nouveaux travailleurs sont passées de 9 252 en 2014, à un sommet en 2021 à 21 638. De plus, les entrées par les ouvertures de bassins de main-d'œuvre ont été fort courues; alors qu'elles permettaient à environ 9 300 salariés d'entrer dans l'industrie par cette porte en 2018, elles ont augmenté à 16 800 en 2021.

Malgré la rareté de main-d'œuvre, l'industrie a accueilli en 2022 20 500 nouveaux travailleurs, dont 16 000 par ouverture de bassin.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 MARS 2023

DONNÉES SUR LES NOUVELLES ÉMISSIONS DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE APPRENTI (PAR MÉTIER) ET OCCUPATION PAR RÉGION DE PLACEMENT
Année 2022

MÉTIER	EXTERIEUR		ÎLES-DE-LA-MADELEINE		BAS ST-LAURENT - GASPÉSIE		SAGUENAY - LAC-ST-JEAN		QUÉBEC		MAURICIE - BOIS-FRANCS		CANTONS-DE-L'EST		MONTREAL		OUTAOUAIS		NORD-OUEST		CÔTE-NORD		BAIE JAMES		TOTAL PROVINCIAL												
	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Dip.	Non-dip.	Total										
Briqueur-maçon	0	0	0	0	0	0	8	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	279	161	440							
Calorifugeur	0	0	0	0	0	0	0	4	0	23	0	4	0	5	31	3	34	0	9	1	2	3	0	0	0	0	0	32	57	89							
Carreleur	0	0	0	0	0	0	0	2	1	10	29	1	7	8	94	102	196	5	11	0	1	1	0	1	1	0	0	120	148	268							
Charpentier-menuisier	0	0	0	0	0	0	70	97	167	462	616	1 078	223	235	458	80	302	382	871	2 120	2 991	60	210	270	72	48	1 200	3 855	5 811								
Chaudronnier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	5	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	8	23								
Cimentier-applicateur	0	0	0	0	0	0	0	4	1	19	20	9	24	33	0	38	38	1	11	12	61	130	191	0	4	4	0	0	72	246	318						
Couvreur	0	0	0	0	0	0	0	4	4	21	86	107	2	55	57	0	67	62	327	389	1	40	41	0	8	8	0	86	614	700							
Électricien	0	0	0	0	0	0	66	0	66	262	0	262	109	0	109	51	0	51	806	3	809	48	36	1	37	22	0	1 451	4	1 455							
Ferblantier	0	0	0	0	0	0	1	5	6	61	65	6	24	30	2	14	16	82	168	250	0	8	8	0	3	1	2	102	296	398							
Ferrailleur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	2	1	0	2	2	62	56	118	0	11	11	0	2	2	1	0	64	98	162							
Grutier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	2	9	1	0	1	3	0	3	40	0	40	1	0	1	1	2	0	53	4	57							
Mécanicien d'ascenseur	0	0	0	0	0	0	0	1	1	16	17	1	0	1	0	1	22	70	92	0	0	0	0	1	1	0	0	24	91	115							
Mécanicien de chantier	0	0	0	0	0	0	0	2	2	3	5	1	0	0	1	0	3	4	0	3	4	0	0	0	0	0	51	7	58								
Mécanicien de machinerie lourde	0	0	0	0	0	0	0	5	5	10	17	2	2	4	0	0	0	2	4	6	1	0	1	0	0	0	16	36	52								
Monteur-assembleur	0	0	0	0	0	0	1	1	2	30	32	2	8	10	6	6	50	99	149	0	2	2	0	0	0	1	57	156	213								
Monteur-mécanicien (vitrier)	0	0	0	0	0	0	0	3	3	21	25	0	14	14	0	18	23	105	128	0	6	6	0	7	7	0	27	181	208								
Opérateur d'équipements lourds	0	0	0	0	0	0	1	0	1	21	35	2	16	18	2	4	46	103	149	1	8	9	5	12	17	3	0	83	190	273							
Opérateur de pelles mécaniques	0	0	0	0	0	0	6	4	10	25	33	58	2	12	14	3	8	11	34	127	161	4	26	30	0	8	3	0	78	231	309						
Peintre	0	0	0	0	0	0	1	5	6	74	39	113	1	37	38	0	43	43	127	222	349	0	15	15	0	4	0	2	219	373	592						
Plâtrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	25	41	4	16	20	1	14	15	59	175	234	1	13	14	1	0	0	0	89	245	334						
Poseur de systèmes intérieurs	0	0	0	0	0	0	0	2	2	15	12	27	20	10	30	1	6	7	143	31	174	0	21	21	0	2	0	1	179	87	266						
Poseur de revêtements souples	0	0	0	0	0	0	0	1	1	6	8	1	3	4	0	0	0	18	41	59	0	0	0	2	2	0	0	23	60	83							
Tuyauteur	0	0	0	0	0	0	9	0	9	73	0	73	33	0	33	8	0	8	427	1	428	29	0	29	3	0	3	596	2	598							
Mécanicien en protection incendie	0	0	0	0	0	0	6	6	6	1	31	32	1	5	6	0	3	3	49	48	97	0	1	1	0	0	51	101	152								
Frigoriste	0	0	0	0	0	0	3	5	8	27	35	62	21	9	30	7	2	9	166	131	297	1	2	3	1	2	239	192	431								
Sous-total	0	0	0	0	0	0	166	152	318	1 079	1 152	2 231	452	501	953	177	528	705	3 523	4 187	7 710	159	407	566	120	112	232	77	45	122	0	0	0	0	5 962	7 443	13 405
Occupation	0	0	0	0	0	0	32	93	125	82	971	1 053	24	314	338	25	283	308	303	4 979	5 282	29	453	482	8	185	193	538	7 638	8 176							
GRAND TOTAL	0	0	0	0	0	0	198	245	443	1 161	2 123	3 284	476	815	1 291	202	811	1 013	3 826	9 166	12 992	188	860	1 048	128	297	425	88	125	213	0	0	0	6 500	15 081	21 581	

Légende:
Dip.: Diplômés
Non-dip.: Non diplômés

Rapports PF840 & PF845

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-208

Nombre d'heures travaillées par métier ou par occupation pour 2022-2023. Fournir une ventilation par mois et par région.

Métier/occupation prioritaire	Région de domicile	2022 provisoire
003) Briqueteur-maçon	Total du métier/occupation	4 927 116
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	56 094
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	108 414
	30) Québec	656 126
	40) Mauricie-Bois-Francs	226 540
	50) Estrie	260 516
	60) Grand Montréal	3 441 179
	70) Outaouais	146 916
	80) Abitibi-Témiscamingue	21 519
	90) Côte-Nord	7 761
	99) Extérieur	2 051
006) Calorifugeur	Total du métier/occupation	1 425 147
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	31 588
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	93 607
	30) Québec	251 154
	40) Mauricie-Bois-Francs	102 064
	50) Estrie	65 854
	60) Grand Montréal	786 148
	70) Outaouais	59 069
	80) Abitibi-Témiscamingue	33 007
	90) Côte-Nord	2 373
	99) Extérieur	285
009) Carreleur	Total du métier/occupation	2 547 001
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	54 389
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	53 937
	30) Québec	496 903
	40) Mauricie-Bois-Francs	107 698
	50) Estrie	143 951
	60) Grand Montréal	1 558 140
	70) Outaouais	84 051
	80) Abitibi-Témiscamingue	20 961
	90) Côte-Nord	23 340
	99) Extérieur	3 632
012) Charpentier-menuisier	Total du métier/occupation	58 231 246
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	2 547 705
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 724 562
	30) Québec	12 993 744
	40) Mauricie-Bois-Francs	4 359 204
	50) Estrie	3 308 649
	60) Grand Montréal	28 222 908
	70) Outaouais	2 164 673
	80) Abitibi-Témiscamingue	1 157 370
	84) Baie-James	87 455
90) Côte-Nord	653 362	
	99) Extérieur	11 613
015) Chaudronnier	Total du métier/occupation	461 752
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	46 583
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	80 450
	30) Québec	46 711

	40)Mauricie-Bois-Francs	66 994
	50)Estrie	29 769
	60)Grand Montréal	155 458
	70)Outaouais	4 181
	80)Abitibi-Témiscamingue	7 906
	90)Côte-Nord	23 558
	99)Extérieur	142
018)Cimentier-applicateur	Total du métier/occupation	3 949 665
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	49 748
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	113 655
	30)Québec	681 934
	40)Mauricie-Bois-Francs	261 204
	50)Estrie	111 932
	60)Grand Montréal	2 537 062
	70)Outaouais	141 912
	80)Abitibi-Témiscamingue	28 683
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	19 521
	99)Extérieur	4 013
021)Couvreur	Total du métier/occupation	4 837 466
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	89 501
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	135 388
	30)Québec	668 128
	40)Mauricie-Bois-Francs	355 114
	50)Estrie	224 432
	60)Grand Montréal	3 081 345
	70)Outaouais	203 856
	80)Abitibi-Témiscamingue	70 950
	90)Côte-Nord	8 322
	99)Extérieur	431
024)Électricien	Total du métier/occupation	27 522 001
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	751 788
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	939 926
	30)Québec	4 284 100
	40)Mauricie-Bois-Francs	1 601 196
	50)Estrie	947 009
	60)Grand Montréal	17 230 249
	70)Outaouais	963 600
	80)Abitibi-Témiscamingue	402 424
	84)Baie-James	4 553
	90)Côte-Nord	350 652
	99)Extérieur	46 503
030)Ferblantier	Total du métier/occupation	6 410 473
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	111 823
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	230 737
	30)Québec	992 868
	40)Mauricie-Bois-Francs	367 061
	50)Estrie	188 312
	60)Grand Montréal	4 203 345
	70)Outaouais	207 455
	80)Abitibi-Témiscamingue	59 399
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	41 908
	99)Extérieur	7 566
033)Ferrailleur	Total du métier/occupation	2 463 665
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	91 396
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	49 206
	30)Québec	436 810
	40)Mauricie-Bois-Francs	141 146
	50)Estrie	115 576
	60)Grand Montréal	1 500 839
	70)Outaouais	80 912
	80)Abitibi-Témiscamingue	16 926
	84)Baie-James	

	90)Côte-Nord	28 558
	99)Extérieur	2 296
036)Frigoriste	Total du métier/occupation	6 448 568
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	117 264
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	191 618
	30)Québec	861 979
	40)Mauricie-Bois-Francs	377 148
	50)Estrie	237 122
	60)Grand Montréal	4 442 932
	70)Outaouais	109 986
	80)Abitibi-Témiscamingue	72 964
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	36 354
	99)Extérieur	1 201
039)Grutier	Total du métier/occupation	2 664 169
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	80 577
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	116 536
	30)Québec	403 873
	40)Mauricie-Bois-Francs	180 027
	50)Estrie	80 893
	60)Grand Montréal	1 545 829
	70)Outaouais	96 983
	80)Abitibi-Témiscamingue	79 880
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	74 809
	99)Extérieur	4 763
042)Mécanicien d'ascenseur	Total du métier/occupation	2 025 988
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	9 859
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	14 240
	30)Québec	306 489
	40)Mauricie-Bois-Francs	20 595
	50)Estrie	31 664
	60)Grand Montréal	1 598 978
	70)Outaouais	23 013
	80)Abitibi-Témiscamingue	12 974
	90)Côte-Nord	
	99)Extérieur	8 176
045)Mécanicien de chantier	Total du métier/occupation	962 089
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	101 418
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	160 856
	30)Québec	101 301
	40)Mauricie-Bois-Francs	109 708
	50)Estrie	18 017
	60)Grand Montréal	376 086
	70)Outaouais	10 731
	80)Abitibi-Témiscamingue	25 470
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	58 501
	99)Extérieur	101 418
048)Mécanicien de machines lourdes	Total du métier/occupation	385 007
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	49 678
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	47 669
	30)Québec	108 476
	40)Mauricie-Bois-Francs	27 167
	50)Estrie	10 315
	60)Grand Montréal	99 836
	70)Outaouais	6 569
	80)Abitibi-Témiscamingue	579
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	32 536
	99)Extérieur	2 184
051)Mécanicien en protection-incendie	Total du métier/occupation	2 269 448
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	33 535

	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	69 120
	30)Québec	396 658
	40)Mauricie-Bois-Francs	96 447
	50)Estrie	58 525
	60)Grand Montréal	1 558 819
	70)Outaouais	25 303
	80)Abitibi-Témiscamingue	11 550
	90)Côte-Nord	8 771
	99)Extérieur	10 720
053)Monteur-assembleur	Total du métier/occupation	4 083 301
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	176 311
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	339 951
	30)Québec	667 798
	40)Mauricie-Bois-Francs	264 833
	50)Estrie	92 572
	60)Grand Montréal	2 289 076
	70)Outaouais	98 650
	80)Abitibi-Témiscamingue	83 040
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	67 404
	99)Extérieur	3 666
057)Monteur-mécanicien vitrier	Total du métier/occupation	3 217 660
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	34 972
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	64 661
	30)Québec	451 147
	40)Mauricie-Bois-Francs	112 576
	50)Estrie	86 217
	60)Grand Montréal	2 314 284
	70)Outaouais	100 849
	80)Abitibi-Témiscamingue	40 255
	90)Côte-Nord	11 176
	99)Extérieur	1 523
060)Opérateur de pelles	Total du métier/occupation	9 414 159
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	455 602
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	520 523
	30)Québec	1 833 034
	40)Mauricie-Bois-Francs	654 502
	50)Estrie	495 012
	60)Grand Montréal	4 683 616
	70)Outaouais	326 355
	80)Abitibi-Témiscamingue	195 187
	84)Baie-James	14 936
	90)Côte-Nord	234 549
	99)Extérieur	843
063)Opérateur d'équipement lourd	Total du métier/occupation	6 280 720
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	479 711
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	279 651
	30)Québec	1 211 514
	40)Mauricie-Bois-Francs	494 421
	50)Estrie	215 868
	60)Grand Montréal	3 055 280
	70)Outaouais	232 617
	80)Abitibi-Témiscamingue	119 489
	84)Baie-James	26 260
	90)Côte-Nord	162 905
	99)Extérieur	3 005
066)Peintre	Total du métier/occupation	6 286 594
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	176 624
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	215 371
	30)Québec	1 146 707
	40)Mauricie-Bois-Francs	350 997
	50)Estrie	284 063
	60)Grand Montréal	3 696 647
	70)Outaouais	277 142

	80)Abitibi-Témiscamingue	89 814
	84)Baie-James	4 261
	90)Côte-Nord	44 625
	99)Extérieur	344
069)Plâtrier	Total du métier/occupation	4 103 864
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	34 710
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	85 688
	30)Québec	892 830
	40)Mauricie-Bois-Francs	190 093
	50)Estrie	157 705
	60)Grand Montréal	2 525 194
	70)Outaouais	189 904
	80)Abitibi-Témiscamingue	15 738
	84)Baie-James	1 175
	90)Côte-Nord	9 167
	99)Extérieur	1 659
072)Poseur de revêtements souples	Total du métier/occupation	1 095 642
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	53 257
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	39 007
	30)Québec	185 929
	40)Mauricie-Bois-Francs	56 554
	50)Estrie	26 716
	60)Grand Montréal	682 030
	70)Outaouais	32 602
	80)Abitibi-Témiscamingue	13 092
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	5 756
	99)Extérieur	699
075)Poseur de systèmes intérieurs	Total du métier/occupation	3 586 055
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	9 014
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	43 542
	30)Québec	532 504
	40)Mauricie-Bois-Francs	172 559
	50)Estrie	62 557
	60)Grand Montréal	2 636 200
	70)Outaouais	126 816
	80)Abitibi-Témiscamingue	2 791
	90)Côte-Nord	75
	99)Extérieur	9 014
081)Tuyauteur	Total du métier/occupation	13 386 730
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	347 486
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	429 155
	30)Québec	2 096 105
	40)Mauricie-Bois-Francs	835 706
	50)Estrie	416 452
	60)Grand Montréal	8 403 591
	70)Outaouais	501 842
	80)Abitibi-Témiscamingue	209 156
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	137 650
	99)Extérieur	9 587
910)Boutefeu et foreur	Total du métier/occupation	839 777
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	56 826
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	82 091
	30)Québec	206 454
	40)Mauricie-Bois-Francs	53 843
	50)Estrie	51 823
	60)Grand Montréal	281 120
	70)Outaouais	39 869
	80)Abitibi-Témiscamingue	9 372
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	51 402
	99)Extérieur	6 978
920)Manoeuvre	Total du métier/occupation	21 648 256

	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	498 853
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	579 758
	30)Québec	2 744 294
	40)Mauricie-Bois-Francs	862 364
	50)Estrie	483 341
	60)Grand Montréal	15 025 760
	70)Outaouais	862 291
	80)Abitibi-Témiscamingue	191 396
	84)Baie-James	54 568
	90)Côte-Nord	258 674
	99)Extérieur	86 958
930)Main-d'oeuvre de lignes	Total du métier/occupation	3 510 406
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	169 289
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	380 437
	30)Québec	772 617
	40)Mauricie-Bois-Francs	392 388
	50)Estrie	117 488
	60)Grand Montréal	1 335 779
	70)Outaouais	142 390
	80)Abitibi-Témiscamingue	61 083
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	137 728
	99)Extérieur	1 208
940)Soudeur	Total du métier/occupation	1 055 283
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	19 978
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	68 290
	30)Québec	132 907
	40)Mauricie-Bois-Francs	65 874
	50)Estrie	38 441
	60)Grand Montréal	631 616
	70)Outaouais	20 403
	80)Abitibi-Témiscamingue	42 588
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	26 653
	99)Extérieur	8 533
950)Autres occupations	Total du métier/occupation	3 412 739
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	185 733
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	223 361
	30)Québec	555 493
	40)Mauricie-Bois-Francs	203 758
	50)Estrie	127 623
	60)Grand Montréal	1 845 751
	70)Outaouais	91 540
	80)Abitibi-Témiscamingue	43 063
	84)Baie-James	10 853
	90)Côte-Nord	89 914
	99)Extérieur	35 651
Total général		209 451 985

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-209

Prévisions de surplus ou de manque de main-d'œuvre par métier ou par occupation, pour les cinq prochaines années.

Le marché du travail a subi des mutations au courant des dernières années ; le vieillissement démographique a commencé à faire son œuvre et la croissance économique a été relativement forte au Québec. Il s'en est suivi une diminution du taux de chômage qui peut être vécue difficilement par les employeurs, peinant de plus en plus pour trouver de la main-d'œuvre disponible.

La Commission de la construction du Québec (CCQ) possède ses propres mécanismes lorsque la disponibilité des titulaires de certificat de compétence des travailleurs pour une région donnée descend sous la barre de 5 % ; elle peut alors émettre des certificats de compétence à de nouveaux travailleurs non diplômés pour permettre au marché de se rééquilibrer. Cela s'effectue par ce qui est appelé communément les « ouvertures de bassin en situation de pénurie ». Avec la hausse considérable de l'activité survenue depuis 2018, les émissions de certificat de compétence en situation de pénurie ont augmenté de façon importante. Les mécanismes de gestion de la main-d'œuvre de la CCQ ont donc permis de répondre à un besoin important de travailleurs.

De plus, la CCQ effectue aux trois ans une tournée auprès des membres du Comité sur la formation professionnelle de l'industrie de la construction (CFPIC) afin de déterminer les besoins de nouveaux travailleurs qui seront nécessaires pour les cinq prochaines années – l'objectif est d'informer les décisions du ministère de l'Éducation concernant les places en centres de formation professionnelle. La tournée 2020 indique que les régions souhaitent des augmentations significatives de diplômés.

Les analyses poussent à croire que les besoins de main-d'œuvre demeureront importants à l'avenir. Une étude a été menée par la CCQ, en 2018, afin de documenter de façon plus précise les enjeux de main-d'œuvre :

- L'activité économique demeurera élevée dans l'industrie de la construction dans les prochaines années. On anticipe que les difficultés quant au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre se poursuivront.
- Certains leviers devront être mis à profit pour l'industrie : augmenter son attractivité auprès des jeunes, améliorer sa capacité d'intégrer les catégories de travailleurs sous-représentées, sa flexibilité concernant les horaires de travail, ses possibilités pour renouveler ses méthodes de travail, etc.

La CCQ mène des sondages semestriels auprès des employeurs de l'industrie de la construction depuis le printemps 2019. Le dernier sondage de l'automne 2022 révèle :

- Une part moins importante des employeurs ont déclaré vouloir augmenter leurs embauches au cours des prochains mois, passant de 36% au printemps à 28% à l'automne 2022.
- 67% des répondants ont affirmé avoir connu des difficultés de recrutement dans la dernière année.
- La conséquence la plus importante est le refus de contrat, nommé à 59% parmi les employeurs.

Au printemps 2021, huit mesures ont été mises en place pour permettre à davantage de travailleurs d'intégrer l'industrie ou d'y demeurer. Les mesures touchent : la possibilité de superviser plus d'apprentis en chantier, l'accès à l'industrie aux étudiants pour faciliter l'alternance travail-étude, l'entrée accélérée d'apprentis expérimentés, la valorisation des diplômés et l'accélération vers le statut de compagnon.

D'un point de vue régional, il existe des incapacités à combler les besoins de main-d'œuvre dans toutes les régions. Cependant, ces besoins ne sont pas toujours de même intensité. Les ouvertures de bassins qui attirent le plus de nouveaux travailleurs se font dans le métier de charpentier-menuisier et dans le bassin « occupation ».

La région de Montréal est particulière, parce qu'une très forte proportion des heures travaillées y sont rapportées. Dans cette région, on constate des besoins de main-d'œuvre dans la majorité des métiers et de façon fréquente.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 27 MARS 2023

Perspectives d'emploi pour les métiers et occupations de la construction 2023-2027

3RP209

Métier/occupation	Perspectives d'emploi *	Commentaires
Briqueur-maçon	Très bonnes	Emploi en légère baisse, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Calorifugeur	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Carreleur	Excellentes	Emploi en légère baisse, vieillissement important. Diplômés insuffisants.
Charpentier-menuisier	Excellentes	Emploi en légère baisse, vieillissement important. Diplômés insuffisants.
Chaudronnier	Bonnes	Emploi en légère baisse, vieillissement important. Diplômés à l'équilibre.
Cimentier-applicateur	Excellentes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Couvreur	Excellentes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Électricien	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Installateur de systèmes de sécurité	Excellentes	Emploi stable, vieillissement très important. Diplômés insuffisants.
Ferblantier	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Ferrailleur	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Frigoriste	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Grutier	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement important. Diplômés insuffisants.
Mécanicien d'ascenseur	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Mécanicien de chantier	Très bonnes	Emploi en légère baisse, vieillissement très important.
Mécanicien de machines lourdes	Bonnes	Emploi en légère baisse, vieillissement très important.
Mécanicien en protection-incendie	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Monteur-assembleur	Excellentes	Emploi stable, vieillissement important. Diplômés insuffisants.
Monteur-mécanicien vitrier	Excellentes	Emploi stable, vieillissement important. Diplômés insuffisants.
Opérateur de pelles	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement très important. Diplômés insuffisants.
Opérateur d'équipement lourd	Excellentes	Emploi stable, vieillissement très important. Diplômés insuffisants.
Peintre	Excellentes	Emploi en légère baisse, vieillissement très important. Diplômés insuffisants.
Plâtrier	Excellentes	Emploi en légère baisse, vieillissement très important. Diplômés insuffisants.
Poseur de revêtements souples	Excellentes	Emploi stable, vieillissement très important. Diplômés insuffisants.
Poseur de systèmes intérieurs	Excellentes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Tuyauteur	Très bonnes	Emploi en légère baisse, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Monteur de lignes	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés à l'équilibre.
Plongeur	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement peu marqué. Diplômés insuffisants.
Préposé à l'arpentage	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Soudeur	Bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré.
Soudeur en tuyauterie	Très bonnes	Emploi stable, vieillissement très important.

Boutefeu et foreur	Bonnes	Emploi en légère baisse, vieillissement modéré. Diplômés insuffisants.
Manoeuvre	Bonnes	Emploi stable, vieillissement modéré.
Ensemble des salariés	Excellentes	Emploi en légère baisse, vieillissement important. Diplômés insuffisants.

Source : *Commission de la construction du Québec*

2023-03-07

* Méthodologie :

*Les perspectives d'intégration au marché du travail sont classées en quatre catégories (Excellentes, très bonnes, bonnes ou limitées), d'après les résultats de cinq paramètres : (1) la croissance annuelle moyenne du volume de travail pour la période observée; (2) le taux moyen de disponibilité des travailleurs dans les bassins selon les données de la CCQ; (3) le taux de roulement prévu de la main-d'œuvre (besoins de remplacement); (4) le vieillissement, soit la proportion des salariés compagnon qui sont âgés de 55 ans et plus; (5) la suffisance des diplômés, soit la relève à court terme, en comparant les diplômés des 3 dernières années comparativement aux besoins estimés par la CCQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-210

Composition, budgets, mandats et rapports des comités de main d'œuvre Ontario-Québec.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-211

Nombre d'exemptions de l'obligation de détenir un certificat de compétence accordées au cours des cinq dernières années et motifs.

MOTIFS	NOMBRE D'EXEMPTIONS ÉMISES EN 2022
Pénurie (art. 14.6)	345
Personne indispensable (art. 14.4)	716
Enfant d'employeur (art. 14.5)	2 083
Pénurie - sans préalables scolaires	14 608
Stages d'été	0
Ententes interprovinciales (art. 4)	518
Salarié occasionnel (art. 14.7)	0
Autres*	2 119
TOTAL	20 389

*Autres 2 119 exemptions, dont 1 399 exemptions découlant du comité de révision; 23 exemptions découlant de nouveaux assujettissements, dont les pompes à béton et 697 exemptions « autres » qui comprennent plusieurs types d'exemptions visant à répondre à des situations spécifiques (intégration des femmes non diplômées, renouvellement de pompes à béton, intégration d'autochtones, ententes intergouvernementales).

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-212

Nombre d'inspections effectuées par la CCQ, liste des chantiers ayant fait l'objet d'une enquête et résultats des enquêtes pour les cinq dernières années.

Inspections de chantier et vérifications aux livres	2022
Nombre de visites de chantier effectuées	42 694
• Chantiers différents visités	21 126
Nombre d'infractions constatées	5814
• Nombre d'infractions pour non-détention de certificat de compétence	3253
• Nombre d'infractions pour non-détention de licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)	580
• Nombre de situations d'heures potentiellement non déclarées	2107
• % des visites avec infractions pour non –détention de certificat de compétence, de licence ou heures potentiellement non déclarées	8,55 %
Nombre de vérifications aux livres menées	1255
• % des interventions avec résultat (montant réclamé ou poursuite pénale)	69,00 %
• Heures réclamées	792 975
• \$ réclamés	18 680 158 \$
• Taux de perception avant judiciarisation	71,46 %

Répartition des chantiers selon le nombre de fois où ils ont été visités en 2022

Nombre de visites	Nombre de chantiers
1	11754
2	5016
3	2039
4	944
5	491
6	276
7	171
8	96
9	75
10	49
Plus de 10	215
TOTAL	21126

Les grands chantiers, comme celui du REM et du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, constituent un seul et même chantier tout au long des différentes phases de construction et ceux-ci font l'objet d'un suivi proactif et préventif. Ceci explique pourquoi certains chantiers font l'objet de plusieurs visites.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-213

Évolution du nombre d'inspecteurs à l'emploi de la CCQ, depuis cinq ans, par année ainsi que les prévisions d'embauche pour 2023-2024.

Année	Nombre
2022	236

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-214

Évolution du nombre d'employés dédiés à la lutte contre le travail au noir à la CCQ depuis cinq ans, par année.

Année	Nombre
2022	408

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-215

Tout document relatif à la subvention octroyée par le ministère du Travail afin de lutter contre le travail au noir.

Pour l'exercice 2022-2023, la Commission de la construction du Québec a reçu 4,414 M\$ du gouvernement. Cette subvention permet de financer 41 ressources additionnelles dédiées à la lutte contre le travail non déclaré et l'évasion fiscale, incluant la fausse facturation et le blanchiment d'argent.

Partie 2

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 2 février 2022, 154^e année, n° 5

491

QUE madame Julie Boucher soit nommée de nouveau présidente-directrice générale adjointe du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour un mandat de deux ans à compter du 21 janvier 2022 au traitement annuel de 199 180\$;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des présidents-directeurs généraux et des présidents-directeurs généraux adjoints à temps plein des centres intégrés de santé et de services sociaux, des établissements regroupés et des établissements non fusionnés adoptées par le gouvernement par le décret numéro 60-2018 du 7 février 2018 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Julie Boucher comme présidente-directrice générale adjointe du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

76304

Gouvernement du Québec

Décret 47-2022, 12 janvier 2022

CONCERNANT le versement d'une subvention de 4 362 000 \$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l'exercice financier 2021-2022, pour la réalisation de projets dans le cadre de la lutte contre le travail non déclaré et l'évasion fiscale

ATTENDU QUE la Commission de la construction du Québec est une personne morale instituée en vertu de l'article 2 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20);

ATTENDU QUE la Commission de la construction du Québec a mis sur pied différents projets pour intensifier la force de ses interventions dans la lutte contre le travail non déclaré et l'évasion fiscale et les poursuivra au cours de l'exercice financier 2021-2022;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à verser une subvention de 4 362 000 \$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l'exercice financier 2021-2022, pour la réalisation de ces projets;

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (chapitre A-6.01, r. 6), tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du

gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000\$;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

QUE le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit autorisé à verser une subvention de 4 362 000 \$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l'exercice financier 2021-2022, pour la réalisation de projets dans le cadre de la lutte contre le travail non déclaré et l'évasion fiscale.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

76305

Gouvernement du Québec

Décret 50-2022, 12 janvier 2022

CONCERNANT le versement à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail d'une subvention de 1 500 000 \$, au cours de l'exercice financier 2021-2022, pour la réalisation de projets dans le cadre des actions concertées pour contrer les économies souterraines dans le secteur de la construction

ATTENDU QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail est une personne morale instituée en vertu de l'article 138 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (chapitre S-2.1);

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 10 de la Loi sur le ministère du Travail (chapitre M-32.2), le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale exerce ses fonctions notamment dans les domaines des relations du travail, des normes du travail et de la gestion des conditions de travail et de la santé et de la sécurité du travail;

ATTENDU QUE la Commission fait partie du comité ACCES construction – Actions concertées pour contrer les économies souterraines dans le secteur de la construction dont le mandat vise notamment à lutter contre l'évasion fiscale, le travail au noir et le non-respect des autres obligations légales dans le secteur de la construction au Québec;

ATTENDU QUE la Commission a mis sur pied différents projets suivant les priorités d'action établies par le comité et les a poursuivis au cours de l'exercice financier 2021-2022;

© Éditeur officiel du Québec, 2022

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

3RP-215

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-216

Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant la création de deux nouvelles régions de placement dans le Nord-du-Québec.

Le Conseil des ministres a adopté le règlement prévoyant la création de la région Nunavik en février 2016. Ce règlement prévoit la création de la région en 2017, et la mise en œuvre de 4 mesures transitoires. Ces mesures transitoires sont entrées en vigueur le 10 mars 2016. Elles permettent la création d'un bassin de main-d'œuvre et son développement. La création de la région Nunavik a été réalisée le 30 juin 2017.

La création des régions doit permettre :

- De prendre acte du découpage actuel du territoire dans le Nord-du-Québec, au Nunavik et dans la région Eeyou Istchee Baie-James ;
- De développer le bassin de la main-d'œuvre dans le Nunavik en cohérence avec la vision de développement du territoire des autorités inuites, ainsi que dans la région Eeyou Istchee Baie-James en cohérence avec la vision du développement des autorités criées et jamésiennes ;
- D'aligner les pratiques de l'industrie avec les orientations gouvernementales en matière d'affaires autochtones ainsi qu'avec la stratégie du gouvernement du Québec pour le Plan Nord et le développement économique du Nord-du-Québec.

La création d'une région Nunavik (territoires au nord du 55^e parallèle) vient diminuer l'étendue de l'actuelle région Côte-Nord et dans une moindre mesure l'actuelle région Baie-James.

- En 2012, on estime que 1 156 travailleurs ont été présents sur les chantiers du Nunavik. La majorité d'entre eux (77 %) provenaient d'autres régions en respect des règles de mobilité de main-d'œuvre en vigueur dans l'industrie de la construction, alors que 197 salariés (17 %) provenaient de la Côte-Nord.

La création d'une région Eeyou Istchee Baie-James (territoires entre les 49^e et 55^e parallèles) viendrait diminuer l'étendue de l'actuelle région Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue.

- En 2015, on estime que 5 869 personnes ont pu travailler dans la région Eeyou Istchee Baie-James. Plus de 90 % (5 402) de ces personnes provenaient d'autres régions, dont 1 876 (32 %) du Saguenay-Lac-Saint-Jean et 1 389 (24 %) de l'Abitibi-Témiscamingue.

Depuis 2017, les mesures permettent la création d'un bassin de main-d'œuvre au Nunavik, la mise en place des mécanismes de priorisation de la main-d'œuvre inuit pour les embauches régionales, ainsi que l'adaptation et le développement de l'offre de services offerte au Nunavik.

Les travaux relatifs à la création d'une région Eeyou Istchee Baie-James aux fins de mobilité de la main-d'œuvre et de référence font toujours l'objet d'échanges. En 2015, une demande de création de la région a été déposée au conseil d'administration de la CCQ. La proposition a été rejetée.

Des discussions ont toujours lieu à la table de travail existante entre la CCQ, la Nation crie et les Jamesiens afin de faire avancer ce dossier. Les demandes de ces groupes ont été formulées de façon à pouvoir être traitées par les instances de la CCQ. Une analyse d'impact approfondie est en cours de réalisation. La création d'une région Eeyou Istchee Baie-James fait partie des solutions priorisées à la suite des consultations réalisées en 2019 et 2020 dans les communautés dans le cadre de la démarche collaborative pour l'inclusion des Premières Nations et des Inuit dans l'industrie de la construction. Cette solution sera intégrée à l'élaboration du programme d'accès à l'industrie de la construction pour les Premières Nations et les Inuit (PACPNI) qui sera présentée au conseil d'administration de la CCQ à la fin de 2022.

Des travaux sont en cours relativement à la révision du cadre normatif de l'industrie pour inclure des mesures réglementaires de redressement soutenant l'inclusion de la diversité, incluant la création d'une région Eeyou Istchee Baie-James en vue d'une adoption par le conseil d'administration de la CCQ.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-217

Statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, depuis son implantation, ventilation par mois.

	2022
Déclaration de besoins de main-d'œuvre	26 828
Employeurs requérants	4 257
Salariés recherchés	91 617
Listes transmises par les titulaires de permis de référence	23 509
Nombre de candidats recommandés	78 300
Listes transmises par la CCQ	28 155
Nombre de candidats recommandés	538 877
Avis d'embauches transmis par les employeurs	142 323
<i>Selon la source de main-d'œuvre:</i>	
Référence des titulaires de permis	2 561
Référence de la CCQ	2 426
Réseau personnel de l'employeur	30 512
Salarié connu de l'employeur	101 328
Autres	5 496
Avis de fin d'emploi transmis par les employeurs	69 687

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-218

Tout rapport, document ou étude concernant la mise en place des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-219

Tout rapport, document ou étude concernant la mise en place des recommandations du Comité de vigie sur la référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du travail.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

3RP-219

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-220

Nombre d'infractions constatées à la suite d'une dénonciation.

	2022
Nombre d'infractions	512

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-221

Nombre d'infractions constatées concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux effectués à l'intérieur d'institutions scolaires.

Institutions scolaires	2021
Commission scolaire / centre de services scolaire	128
Établissement d'enseignement supérieur	12
TOTAL	140

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-222

Nombre de plaintes reçues concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux exécutés à l'intérieur d'institutions scolaires.

Institutions scolaires	2018
Commission scolaire	4
Établissement d'Enseignement supérieur	0
TOTAL	4

Cette donnée ne peut être comptabilisée après 2018 en raison d'un changement dans le système de gestion des plaintes. Une fois l'ensemble du système de gestion des vérifications et enquêtes implanté, cette donnée pourra être de nouveau comptabilisée.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-223

Nombre de plaintes reçues concernant les travaux de la Commission de la construction du Québec.

En 2022, le Bureau des plaintes de la Commission de la construction du Québec a traité 628 dossiers constitués de 600 plaintes de services et 28 commentaires.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 MARS 2023